

# CPJEPS Animation d'activités et de vie quotidienne AAVQ

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

FNPSL  
Robelet Justine  
06.98.26.17.00  
justine.robelet@profession-sport-loisirs.fr

## Accès à la formation

### Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

### Sélection :

Dossier  
Tests  
Entretien  
Épreuves écrites

### Niveau d'entrée requis :

Niveau Préqualification (Niveau 2 européen)

### Conditions d'accès :

Description des tests de sélection pour l'entrée en formation : - Une épreuve écrite sur un sujet en lien avec le monde de l'animation permettant d'évaluer la capacité à organiser ses idées à l'écrit et à les argumenter (durée : 45 minutes). Coefficient 1 pour la note écrite - Un entretien de sélection destiné à repérer la motivation, la cohérence du projet professionnel, l'expérience éventuelle en animation, le financement et la ou les situations d'alternance prévues (durée : 30 minutes). Coefficient 2 pour la note orale

### Prérequis pédagogiques :

- Être titulaire du PSC1 - Avoir 18 ans au passage des certifications finales.

### Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

## Objectif de la formation

À l'issue de sa formation, le candidat aura acquis et développé les compétences liées au métier d'animateur d'activités et de vie quotidienne. Il sera capable de mettre en œuvre, de manière autonome et en toute sécurité, des activités dans le domaine de sa mention. Le candidat sera capable de : - Accueillir différents publics en concourant notamment aux démarches de développement durable, d'éducation à la citoyenneté et de prévention des maltraitances. - concevoir et animer des temps de vie quotidienne, dans différents lieux d'accueil. - concevoir et animer des activités éducatives, dans différents lieux d'accueil, en direction d'un groupe, en utilisant des activités relevant de 3 grands domaines : activités d'expression, activités physiques, activités scientifiques et techniques, dans la limite des cadres réglementaires. - Assurer e la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. - Evaluer ses actions d'animation et en rend compte.

## Contenu et modalités d'organisation

La formation s'organise en 4 Unités Capitalisables en centre de formation, et en alternance avec « un stage pédagogique en situation professionnelle » (réparti éventuellement dans différentes structures). Les unités capitalisables sont les suivantes : UC1 : participer au projet et à la vie de la structure, UC2 : animer les temps de vie quotidienne de groupes, UC3 : concevoir des activités en direction d'un groupe, UC4 : animer des activités. Les méthodes pédagogiques utilisées sont différentes : - L'utilisation de méthodes d'éducation active - La valorisation du rôle du groupe de personnes en formation - L'aide au développement d'une identité professionnelle et d'un projet professionnel - La mise en œuvre de parcours de formation et de suivis personnalisés - L'utilisation du numérique dans la formation - Cours magistraux - Travaux pratiques

Commentaires sur la durée hebdomadaire **Adaptation des parcours : La durée de formation peut être modulée en fonction des équivalences diplômes obtenues par le candidat. En amont de la formation, une journée de positionnement (entretien individuel avec chaque candidat) permet d'adapter (alléger) le volume horaire en centre de formation et/ou le volume horaire d'alternance en fonction du profil de chaque candidat.**

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

Commentaires sur la parcours personnalisable **2 jours en organisme de formation et 3 jours au sein d'une structure professionnelle.**

## Validation(s) Visée(s)

CPJEPS mention animateur d'activités et de vie quotidienne - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

## Et après ?

### Suite de parcours

Le titulaire du CPJEPS AAVQ peut continuer à se former en obtenant un diplôme de niveau supérieur soit : - Dans la filière animation : BPJEPS spécialité Animateur mention Loisirs Tous Publics, mention Animation Sociale, mention Education à l'Environnement vers un Développement Durable... - Dans la filière sportive : BPJEPS spécialité éducateur sportif mention Activités Physiques pour Tous.

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00321159	du 11/10/2022 au 16/10/2023	La Rochelle (17)	FNPSL		Non éligible	Contrat pro
00374514	du 14/09/2023 au 27/09/2024	La Rochelle (17)	FNPSL		Non éligible	Contrat app
00374510	du 14/09/2023 au 27/09/2024	La Rochelle (17)	FNPSL		MON COMPTE FORMATION	FPC

**00374512**du 14/09/2023 au  
27/09/2024La Rochelle  
(17)

FNPSL

Non  
éligible**00504311**du 05/09/2024 au  
27/08/2025La Rochelle  
(17)

FNPSL

Non  
éligible**00504314**du 05/09/2024 au  
27/08/2025La Rochelle  
(17)

FNPSL

Non  
éligible**00504315**du 05/09/2024 au  
27/08/2025La Rochelle  
(17)

FNPSL

MON  
COMPTE  
FORMATION